

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 04/02/2025

### **Demain, c'est la journée nationale de prévention du suicide 2025 : le point sur les dispositifs régionaux pour prévenir et accompagner les personnes en souffrance.**

*« Parler du suicide n'est pas simple et les mots pour en parler peuvent avoir un impact. Le [programme Papageno](#) livre des clés pour en parler avec justesse, afin de prévenir le suicide et promouvoir l'entraide et l'accès au soin ». Programme Papageno*

**En France, la diminution des décès par suicide au cours des 20 dernières années (-14 % entre 2012 et 2022) démontre l'efficacité des dispositifs et actions de prévention, contribuant ainsi à la réduction de ces décès évitables. Bien que la demande d'aide reste difficile pour les personnes en grande détresse psychique et que l'identification des signes demeure complexe, l'information joue un rôle protecteur : le repérage précoce, la prévention et la prise en charge de la crise suicidaire peuvent limiter le passage à l'acte ou sa répétition**

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Paca) poursuit donc le renforcement de sa politique de prévention pour mettre œuvre de façon coordonnée un ensemble d'actions sur le territoire, en lien avec de nombreux acteurs très impliqués, notamment associatifs.

#### **Un centre régional porté par l'AP-HM pour renforcer la prévention**

Depuis 2023, notre région dispose d'un Centre régional de prévention du suicide (CRPS Paca), qui regroupe trois dispositifs clés :

- **Le 31 14**, numéro national d'aide à la prévention du suicide, accessible 24h/24 et 7j/7. Il permet d'apporter un soutien aux personnes en détresse, à leurs proches, aux endeuillés par suicide et aux professionnels en recherche de conseils.  
En 2024, 11 596 appels ont été enregistrés en Paca, soit une hausse de 62 % par rapport à 2023, témoignant ainsi d'une meilleure connaissance de ce dispositif.
- **VigilanS** est un dispositif de maintien du contact avec les personnes ayant fait une tentative de suicide.  
En 2024, 1 324 personnes ont bénéficié de cet accompagnement dans notre région.

- **L'ASMA**, l'association pour la prévention du suicide et du mal-être adolescent prend en charge les jeunes de moins de 18 ans après une tentative de suicide pour prévenir le risque de réitération et soutient les professionnels de santé pour assurer un suivi efficace.  
En 2024, 647 adolescents ont été accompagnés.

[Découvrez notre reportage vidéo sur Asma](#)

## Former pour mieux prévenir

Détecter les signes de détresse psychologique est une étape essentielle mais complexe. Une formation adaptée permet d'améliorer ce repérage et d'apporter une aide efficace.

L'ARS Paca organise des formations destinées à la fois au grand public et aux professionnels pour renforcer la capacité de repérage et d'accompagnement :

- **Les formations aux premiers secours en santé mentale.**  
Le programme de premiers secours en santé mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté (PSSM France).  
En 2023, 49 formations ont été financées par l'ARS Paca.  
Pour devenir secouriste : <https://www.pssmfrance.fr/etre-secouriste/>
- **Les formations sentinelles** : pour former des citoyens et professionnels non cliniciens à repérer les signes de risque suicidaire et accompagner les personnes concernées.
- **Les formations des professionnels de l'Éducation nationale** : sensibilisation du personnel éducatif dans huit établissements en Paca pilotes sur la prévention du suicide chez les jeunes.
- **Les sessions de sensibilisation pour les professionnels travaillant au contact des adolescents** : démarré en décembre 2024, ce programme comprend cinq soirées de formation pour mieux repérer et orienter les jeunes en détresse.
- **Les formations spécialisées pour les professionnels de santé** : sur l'évaluation et l'orientation clinique du risque suicidaire, ainsi que sur la gestion des crises pour prévenir le passage à l'acte.

## Un engagement global pour la santé mentale des jeunes

La prévention du suicide s'intègre dans une approche plus large de la santé mentale, avec des dispositifs comme :

- **Les maisons des adolescents**, qui offrent un accueil et un accompagnement adaptés aux jeunes en souffrance. Il existe actuellement 7 maisons des adolescents en région Paca ([en savoir plus](#)).
- **Le Fil Santé Jeunes (0 800 235 236)**, service anonyme et gratuit d'écoute pour les 12-25 ans.

- **Les interventions en milieu scolaire**, avec des outils pédagogiques comme le jeu "Bien ou Quoi" développé par l'association ASMA pour sensibiliser les jeunes aux ressources disponibles en matière de santé mentale.

Avec ces actions, l'ARS Paca et ses partenaires réaffirment leur engagement pour prévenir le suicide et accompagner les personnes en détresse, afin de réduire durablement le risque suicidaire dans la région.